

sans relâche ; et elles continuent de tenir de l'Esprit-Saint cette éducation de la charité, ces attentions délicates, cette constance dans l'effort, dont aucune force naturelle ne remplace le bienfait et qui est la raison profonde de la supériorité du dévouement catholique.

Il nous plairait, monsieur le lieutenant gouverneur, d'insister sur ce point de vue général et d'un intérêt si captivant, si vous ne viviez dans les confidences et l'intimité d'une femme d'élite, qui rendait naguère aux vertus monastiques, dans la personne de la vénérable fondatrice de nos Sœurs Grises, un témoignage que le pays tout entier et Rome elle-même ont admiré.

L'Hôtel-Dieu, monsieur le lieutenant gouverneur, vous est extrêmement reconnaissant de la sympathie dont vous daignez l'honorer, et nous osons espérer que vous emporterez, aussi bien que Lady Jetté, le meilleur souvenir du cloître et de celles qui y passent leur vie à consoler les membres souffrants de Jésus-Christ.

Hôtel-Dieu de Montréal, 17 décembre 1901.

* * *

Réponse de Sir Louis-Amable Jetté

Monseigneur,

Madame la supérieure,

Monsieur le supérieur ecclésiastique,

Mesdames,

Messieurs,

C'est à votre bienveillante intervention, Monseigneur, que je dois le privilège d'être admis à faire la visite de cette maison qui, seule de tous les couvents de femmes de ce pays, est soumise à la clôture papale et ne s'ouvre régulièrement, soit aux prêtres, soit aux laïques, que par une permission exceptionnelle. Aussi dois-je vous remercier tout particulièrement, non seulement en mon nom, mais encore au